

## Les édifices labellisés Architecture contemporaine remarquable

Département Hautes-Alpes  
Commune Briançon  
Appellation **Centre médical Le Bois de l'Ours  
(ancien sanatorium)**  
Adresse 15 route du Poët Ollagnier  
Date 1934  
Labellisation 15 mars 2007



© Sylvie Denante, drac paca crmh, 2006

En 1919 est votée la loi Honnorat qui instaure la création de sanatoriums publics pour lutter contre la tuberculose, principale cause de mortalité en France, surtout dans les villes. Une politique de construction d'établissements de cures est alors lancée, au bord de la mer ou en montagne. Au-delà des soins eux-mêmes et du repos, la cure, d'une durée moyenne d'un an, repose principalement sur l'exposition à l'air sain et au soleil, plusieurs heures par jour.

Classée « station climatique » dès 1914, Briançon accueille dans les années 1930 trois établissements de soin antituberculeux publics, dont le Sanatorium du Bois de l'Ours. Ouvert en 1934 par la volonté des industries électriques contre la tuberculose, il était alimenté en électricité par l'usine hydroélectrique des Claux à Pelvoux.

Le sanatorium comportait initialement deux bâtiments longitudinaux parallèles, orientés est-ouest et reliés par une petite passerelle en pente. Le bâtiment principal, au sud, est dévolu aux chambres : il est peu profond et largement percé d'ouvertures, afin de favoriser le renouvellement de l'air et l'ensoleillement. Une extension consistant à raccorder les deux édifices du côté de l'entrée a été réalisée en 1954, lors du développement de la chirurgie thoracique. Aujourd'hui, l'édifice présente donc un plan en U, mais les façades ont conservé leur élévation d'origine. La façade principale, plein sud, comporte au rez-de-chaussée une galerie de cure surmontée du réfectoire, percé d'ouvertures semi-circulaires à chaînage de pierre. Ensuite, sur trois étages, la façade est sobrement rythmée de fenêtres rectangulaires. Au centre, un avant-corps en légère saillie et surélevé d'un étage se distingue du reste de la façade par la présence de balcons. Une seconde surélévation, à l'est, équilibre la composition.

A l'arrière et dans le deuxième corps de bâtiment, les façades sont simplement percées de fenêtres sur quatre niveaux, le dernier étant séparé, tel un attique, par une corniche saillante. L'ensemble est construit en maçonnerie enduite et orné d'un parement de pierres grises pour les parties en saillie : cette alternance de couleurs et de volumes crée une verticalité conférant une certaine dynamique à l'édifice. Le sanatorium est couvert de toits plats et complété au sud par un jardin en parterres géométriques, destiné à l'agrément et aux promenades des patients.

Les deux chapelles du sanatorium ont conservé la majorité de leur aménagement d'origine (autel, bancs, sols...) ainsi que les vitraux, réalisés par les Ateliers d'art sacré (Paul Bony, Jean Hébert-Stevens et Pauline Peugniez). A l'écart, la conciergerie et les villas de la direction, également plaquées de pierre grise, sont dans leur état d'origine, au moins extérieurement.

Situé au cœur de la « Station climatique de Briançon-Forville », le Bois de l'Ours possède depuis 1958 le statut d'hôpital et est géré par la Fondation Seltzer depuis 2010. D'importants travaux ont été effectués en 2013, permettant une mise aux normes et une diversification de l'offre de soins de l'établissement.

Rédacteur : Eve Roy, 2018

Bibliographie :

ABRAHAM P. - "La construction des sanatoriums d'altitude. Dix ans de réalisation et de recherches" dans *L'Architecture d'aujourd'hui*, mai 1938, n° 5, 66-69

GRANDVOINNET Philippe, « Valoriser le patrimoine climatique : la reconversion des centres de cure antituberculeux », *In Situ, revue des Patrimoines*, n°31, 2017.

GUILLAUME P. - "Tuberculose et montagne. Naissance d'un mythe", *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, 30, avril-juin 1991, 32-39.